Politique environnementale et programme d'action

Camp La Belle Vie S.à r.l.

Responsable de l'environnement : Jessica Oestreicher

En tant qu'établissement engagé dans une démarche écologique, nous prenons très au sérieux notre responsabilité envers l'environnement et nous efforçons de poursuivre et d'améliorer en permanence la protection de l'environnement dans tous les domaines de notre activité. Il nous tient également à cœur d'associer activement nos clients aux mesures environnementales que nous mettons en place et de les sensibiliser à l'importance de la protection de l'environnement.

Les mesures et domaines suivants nous tiennent particulièrement à cœur :

- Informer nos clients, notre personnel et le public de nos actions en faveur de l'environnement.
- Encourager notre personnel à adopter des comportements respectueux de l'environnement grâce à des formations régulières et à des possibilités de participer activement à l'élaboration de notre programme environnemental.
- Utiliser efficacement l'énergie et l'eau.
- Réduire les déchets grâce à des achats réfléchis.
- Trier les déchets inévitables et favoriser leur valorisation dans le respect de l'environnement.
- Réduire les nuisances liées aux transports en informant nos clients et notre personnel et en leur proposant des solutions adaptées.
- Prévenir la pollution des eaux en utilisant avec parcimonie des lessives et des produits d'entretien respectueux de l'environnement.
- Éviter les substances dangereuses ou nuisibles à l'environnement lors des travaux de construction et de rénovation.
- Utiliser des produits alimentaires locaux – nous collaborons avec des agriculteurs de notre commune et des communes voisines – ainsi que des produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable (Fairtrade). Nous sommes titulaires de la distinction « Fairtrade Zone ».
- Acheter des produits portant un label environnemental.
- Améliorer la satisfaction générale de nos clients grâce à une qualité de service élevée et aux compétences relationnelles de notre personnel.

Le label environnemental EcoLabel

Le label EcoLabel nous a été décerné à l'automne 2019 et nous nous efforçons de respecter ses exigences. Vous trouverez les critères environnementaux qui fondent l'attribution du label EcoLabel, ainsi que de plus amples informations, sur www.ecolabel.lu.

Comment contribuer en tant que client

Pour nous aider à mettre en œuvre notre programme environnemental, nous vous invitons à trier vos déchets, à limiter le renouvellement des serviettes et à économiser l'énergie et l'eau.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter. Sur place, vous pouvez à tout moment vous adresser à un membre de notre équipe. À la réception, nous serons heureux de vous renseigner sur notre démarche environnementale et de vous présenter toutes les mesures que nous mettons en œuvre.